



Groupe PSA



Le plan B de la CGT

Pourquoi un plan B ?

- ⇒ Le plan Varin : inacceptable et dangereux

Volet financier :

- ⇒ Un apport de capital de 1,5 G€ de la famille Peugeot et de ses sociétés financières FFP et Peugeot Frères.

Volet industriel :

- ⇒ Le scénario 10 permettant de maintenir tous les sites, y compris Aulnay.

Volet social :

- ⇒ Réduire le nombre de suppressions d'emplois
- ⇒ Créer de nouveaux emplois sur les sites impactés
- ⇒ Sécuriser les transitions professionnelles et les fins de carrières
 - Un CDI pour un CDI
 - Une préretraite-pénibilité à partir de 55 ans

Avant-propos : les raisons d'un plan B

Le plan Varin : un plan inacceptable, une réponse inadaptée

Dévoilé le 9 juin 2011 par la CGT, nié par la direction PSA pendant plus d'un an, il a finalement été officialisé le 12 juillet 2012. Ce temps perdu pour des **raisons politiques** a contribué à aggraver la situation, à créer une grave crise de confiance entre la direction de l'entreprise et les salariés, et sans doute à compliquer les relations entre la direction et les représentants du gouvernement.

Ce plan de 8000 suppressions d'emplois comporte :

- La fermeture d'Aulnay (3000 salariés en CDI)
 - 1400 suppressions d'emplois à Rennes
 - La suppression de 3600 emplois sur les autres sites, impactant très lourdement les effectifs de R&D.
- ✓ Ce plan, s'il était appliqué, provoquerait des **dégâts sociaux lourds, en interne et dans la sous-traitance**. Il n'épargnerait pas les effectifs intérimaires, et les prestataires chassés de leur poste par le reclassement de salariés PCA. Il aurait des conséquences graves dans les bassins d'emplois où PSA est installé. A ce titre, **une alternative au plan de M. Varin est un enjeu pour toute la filière automobile et pour les pouvoirs publics**. (Annexes 1 et 1 bis : carte des fournisseurs des sites d'Aulnay et de Rennes)
- ✓ Ce plan ne répond pas aux **enjeux financiers** auxquels le groupe PSA est confronté, bien au contraire : Pour la seule fermeture d'Aulnay, le rapport SECAFI indique un coût indicatif de 250 M€, qui **plomberait les comptes PSA jusqu'en 2017**. (Annexe 2 : SECAFI volet 2 page 123)
- ✓ La réalisation de ce plan amènerait certaines usines à être **surchargées** (Trnava, Sochaux, Vigo) à l'horizon 2016 /2018 et à la merci du moindre aléa, tandis que d'autres seraient **fermées** (Aulnay) ou en **sous-charge** (Mulhouse).
- ✓ De plus, il **compromettrait l'avenir de PSA**, en provoquant le rétrécissement de la gamme et en **affaiblissant les capacités de R&D**. Il mettrait en cause la capacité de PSA à rebondir, lors du renouvellement de certains modèles, dans le cadre de l'alliance avec GM, à partir de 2016.

La CGT est donc au côté des salariés d'Aulnay, de Rennes et de tous les sites pour s'opposer à la casse des emplois.

La CGT propose une alternative, un plan B, qui s'appuie sur les points forts que représentent les salariés du groupe et du réseau de sous-traitance, qu'ils soient ouvriers, techniciens ou ingénieurs, dont les compétences et la capacité d'innovation ont jusqu'à présent permis le développement de l'entreprise.

L'alternative proposée par la CGT comporte 3 volets :

- ➔ un volet financier,
- ➔ un volet industriel,
- ➔ un volet social

Volet financier

La situation du groupe PSA

La situation prévisible pour les prochains mois est tendue pour 4 raisons :

- 1) **Le coût de la politique de globalisation** à marche forcée initiée par M. Varin (nouvelle usine en Russie, 3^{ème} usine en Chine, augmentation de 50 % des capacités de production au Brésil) **n'est pas compatible avec la baisse significative des ventes en Europe**, où le groupe PSA réalise l'essentiel de ses marges.
- 2) Cette situation est aggravée par **l'arrêt des activités avec l'Iran** (450 000 véhicules en 2011), qui semble être **la conséquence de l'alliance avec Général Motors**, (Renault-Dacia continue à commercialiser des véhicules dans ce pays).
- 3) Les réserves financières du groupe ont été dilapidées : **6 milliards € de dividendes et de rachats d'actions au cours des 13 dernières années**. Cette politique s'est poursuivie jusqu'en août 2011.
- 4) En dégradant la note de PSA, les **agences de notations**, font peser la menace d'un renchérissement des renouvellements d'emprunts au cours des prochaines années.

Une partie des causes de la situation de PSA est donc liée à la politique menée par la famille Peugeot et les hommes qu'elle a nommé à la tête de l'entreprise.

Une partie des causes est liée à des facteurs externes, (politiques d'austérité menées en Europe, relation avec l'Iran), qui demandent des réponses politiques et macroéconomiques.

La nécessité d'une restructuration financière

L'expertise SECAFI a mis en évidence la nécessité d'une restructuration financière.

Une préconisation de l'expertise est **un nouvel apport de capital**.

Lors de l'alliance avec GM, un premier apport a été réalisé par GM, mais l'actionnaire principal de PSA, la famille Peugeot y a fort peu participé (114 millions sur 1 milliard €). La société Peugeot Frères a vendu les 2/3 de ses droits préférentiels de souscription ce qui lui a permis de se retrouver en possession de 3 200 000 actions PSA nouvelles sans avoir déboursé 1 euro ! (Annexe 3 document de l'Autorité des Marchés Financiers sur cette opération).

Or les rapports SARTORIUS (Annexe 4 : extrait page 22) et SECAFI ont pointé du doigt la politique de dividendes et rachat/destruction d'actions pratiquée depuis 13 ans et qui a coûté 6 milliards € à l'entreprise au bénéfice principal des sociétés financières FFP et Peugeot Frères.

La CGT préconise donc un apport de 1,5 milliard € au capital de PSA, de la famille Peugeot et de ses sociétés financières FFP et Peugeot Frères.

Pour mémoire la FFP a placé une partie des dividendes perçus de PSA dans des fonds diversifiés : LISI, ZODIAC, LINEDATA, ORPEA, ONET, SEB, CHATEAU GUIRAUD, IPSOS, Immobilière DASSAULT, SANEF, DKSH Suisse... pour un montant de 1,2 milliard € (annexe 4: document de référence 2011 de la FFP).

Cet apport de capital permettra

- De réaliser les projets de développement et d'avenir (transition énergétique), qui sont aujourd'hui suspendus : boîte de vitesse DCT, hybride rechargeable, etc...
- De relancer les modèles et silhouettes de véhicules qui ont été retardés ou abandonnés et de maintenir un niveau de R&D suffisant pour préparer l'avenir.
- De gérer de façon convenable le volet social de la phase transitoire jusqu'à 2016.

Alors que la presse s'est interrogée sur un éventuel désengagement, cet apport marquerait la confiance de la famille Peugeot dans le groupe PSA, permettant de détendre la situation. Il permettrait aussi de poursuivre les discussions avec les pouvoirs publics sur le volet social sur d'autres bases.

En complément, la CGT préconise un plan d'économie au niveau des structures dirigeantes de l'entreprise (rémunération et jetons de présences des membres du Conseil de surveillance, rémunération du PDG, retraites-chapeaux des anciens dirigeants MM. Calvet, Folz, Vardanega ...), qui doivent assumer leur responsabilité dans la situation actuelle de l'entreprise.

La CGT demandera donc rendez-vous dans les prochains jours à MM. Robert PEUGEOT (PDG de la FFP et membre du Conseil de surveillance PSA), Thierry PEUGEOT (Président du Conseil de surveillance de PSA, administrateur de la FFP et vice-président de Peugeot Frères), M. Jean-Philippe PEUGEOT (PDG de Peugeot Frères, vice-président de FFP, vice-président du Conseil de surveillance PSA), et leur demandera de prendre ensemble leurs responsabilités concernant l'avenir de l'entreprise et de l'emploi.

A défaut, la CGT et les salariés considèreraient que la question du changement d'actionnaire principal est posée.

Volet industriel : le scénario 10

Dans les documents officiels soumis au CCE, la direction PSA a présenté 9 scénarii, (fermeture de Trnava, fermeture de Poissy, fermeture de Madrid, suppression d'une chaîne de montage à Mulhouse ...) pour conclure que le scénario 9 (fermeture d'Aulnay) était le plus approprié.

Ces scénarii visaient à enfermer le débat dans le cadre de la production de véhicules du segment B, avec une comparaison des écarts vis-à-vis d'un scénario de référence (situation idéale pour la direction PSA), basé sur un taux d'utilisation moyen des équipements de 115 %, c'est-à-dire avec un recours massif au travail de nuit et du week-end. L'histoire récente de PSA montre que les usines sont rentables en 2 équipes (annexe 5)

L'application de ce scénario 9 amènerait à ce qu'à l'horizon 2016/2018 certaines usines soient surchargées (Vigo, Sochaux, Trnava) tandis que d'autres seraient soit fermées (Aulnay) soit en sous-charge (Mulhouse). La CGT a demandé à SECAFI l'étude d'un scénario 10 permettant la répartition des productions entre les sites, y compris Aulnay, en utilisant la souplesse du site de Mulhouse qui produit à la fois des véhicules de segment B et de segment C.

Usines	Production 2012	modèles 2012	Scénario 9 PSA Production 2018 Info CCE du 25/10/12	modèles 2018	Capacité 3 équipes	Capacité 2 équipes	% sur 2 équipes	Scénario 10 CGT	% sur 2 équipes	Modèles scénario 10
AULNAY	119	C3	0	confidentiel	240	160		155	97%	Confidentiel
MADRID	76	207	75		205	137	55%	75	55%	
MANGUALDE	44	Berlingo, Partner	60		69	46	130%	60	130%	
MULHOUSE	221	C4, DS4 / 206+, 208	190		452	301	63%	250	83%	
POISSY	263	C3, DS3 / 208	300		440	293	102%	290	99%	
RENNES	131	C5, 508	170		243	162	105%	170	105%	
SOCHAUX	317	308 / 3008, 5008, DS5	450		526	351	128%	350	100%	
TRNAVA	212	C3-Picasso, 208	300		293	195	154%	195	100%	
VIGO	295	Berlingo, Partner, 301, C-Ellysée / C4-Picasso	540		585	390	138%	540	138%	
Total	1678		2085			1875	111%	2085	102%	

*la production est indiquée en milliers de véhicules.

*l'équilibrage est assuré par le transfert de productions des sites les plus chargés (Trnava, Sochaux) vers les sites les moins chargés (Aulnay, Mulhouse). Un transfert depuis les sites de Vigo/ Mangualde demandant des investissements lourds n'a pas été retenu dans le scénario 10.

L'étude conclut à la faisabilité de ce scénario 10. Ce scénario permet de charger toutes les usines, y compris Aulnay, en 2x8 (et + à Vigo et Mangualde)

Il nécessite un niveau d'investissement limité : 77 millions € (notamment pour moderniser l'atelier de peinture d'Aulnay) et 20 millions de frais transitoires soit 97 millions d'euros, amortissables sur 7 ans à raison de 14 millions € par an.

Si on y intègre le coût du transfert de caisses ferrées de Sochaux à Mulhouse (3 millions €/an), le coût global est de 17 millions €/an. A comparer aux 250 millions € de dépenses annoncées pour la fermeture d'Aulnay.

Cela démontre que la fermeture d'Aulnay n'est ni inéluctable ni industriellement justifiée mais résulte d'un choix financier de sur-utilisation des capacités de production pour augmenter la rentabilité du capital.

La CGT demande donc à M. Varin de renoncer à la fermeture d'Aulnay et de négocier avec les syndicats la mise en œuvre du scénario 10.

Volet social

L'adoption du scénario 10 ne permet pas de solutionner tous les problèmes d'emplois.

- Les politiques d'austérité menées en Europe pèsent sur les ventes automobiles et donc sur le niveau d'activité des différentes usines.
- Le scénario 10 ne résout pas le problème du niveau de production à Rennes en attendant le renouvellement C5 annoncé pour 2016.
- Dans un contexte de stagnation voire de baisse des ventes, les gains de productivité sont destructeur d'emplois.

La CGT fait donc des propositions pour :

- ➔ Réduire le nombre de suppression d'emplois.
- ➔ Créer de nouveaux emplois.
- ➔ Sécuriser les transitions professionnelles et les fins de carrière.

Réduire le nombre de suppressions d'emplois

- 1) Le rapport SECAFI a mis en évidence le manque de rigueur du projet de suppressions d'emplois présenté au CCE du 25 juillet 2012 :
 - a. L'effectif de base est celui du mois de mai, non corrigé des inscriptions dans le plan de départs volontaires alors en cours, qui se sont poursuivies jusqu'à fin juillet. Il y a donc une superposition des 2 plans, d'autant plus importante que la direction PSA a fait partir en départ volontaire un nombre de salariés supérieur à celui sur lequel le CCE avait été consulté.
 - b. De même les départs naturels (décès, invalidités, démissions, licenciements individuels ...) non remplacés n'ont pas été déduits de l'effectif à supprimer.
 - c. Au total, SECAFI estime que le nombre de suppressions d'emplois doit, sur ces seuls éléments être ramenés de 7979 à 6369 (si l'on considère que les 2 procédures sont successives) et même à 5454 (si l'on considère que les 2 procédures sont chevauchantes). Ces conclusions sont renforcées par le fait que la direction PSA n'a pas indiqué d'effectif-cible en fin de procédure. (annexe 7)
- 2) Le rapport SECAFI chiffre à 555 sur 1400 le nombre de postes à maintenir sur Rennes :
 - d. 360 postes de production qui seront nécessaires en 2016 pour le renouvellement C5 (annexe 8). SECAFI fait des propositions de modalités transitoires pour le maintien de ces postes (APLD, réduction du temps de travail).
 - e. 195 postes correspondants à l'extension d'un pôle de développement et d'activité d'emboutissage s'appuyant sur les compétences actuelles des salariés.
- 3) Les activités maintenues ou relancées
 - f. L'apport de capital demandé dans le volet financier de notre plan B doit en partie permettre de réaliser certains projets suspendus ou abandonnés. Le nombre et la localisation des emplois ainsi maintenus ou créés dépendront des projets retenus.
- 4) L'amélioration des conditions de travail
 - g. Enfin, la CGT souligne la nécessité de postes supplémentaires, notamment en production, pour améliorer les conditions de travail.

La baisse significative du nombre de suppressions d'emplois annoncées nécessite donc une négociation entre la direction et les organisations syndicales, qui aurait entre autre l'avantage d'éviter les procédures juridiques.

Créer de nouveaux emplois

Indépendamment de l'application ou non du scénario 10, l'usine d'Aulnay, et dans une moindre mesure celle de Rennes, disposent de surfaces disponibles qui permettent un développement de l'industrialisation des sites. Idem, à Sochaux, où les élus locaux ont réservé les terrains de l'ancienne fonderie pour permettre l'implantation du fournisseur d'amortisseurs.

A ce jour, la Direction a opposé une fin de non-recevoir aux élus du Pays de Montbéliard.

A Aulnay et Rennes, les hypothèses de nouvelles implantations présentées par la direction apparaissent « de bric et de broc » sans projet structurant ni véritable ambition industrielle. La Direction PSA met la pression sur les élus locaux pour leur faire accepter dans l'urgence des projets qui méritent des analyses plus approfondies.

Il est nécessaire qu'en échange des aides et subventions dont elles bénéficient pour leur implantation, ces entreprises s'engagent tant sur la reprise des salariés PSA, dans leur diversité d'âge, de sexe, de niveau de formation ... mais aussi sur le maintien de ces emplois dans la durée.

Les représentants des salariés doivent pouvoir participer aux réunions organisées avec ou sous l'égide des pouvoirs publics et des administrations afin de pouvoir apporter leur avis sur les différents projets.

Sécuriser les transitions professionnelles et les fins de carrières

Le principe CGT pour sécuriser les transitions professionnelles est simple : « **Un CDI pour un CDI** »

- Le salarié réalise sa formation et sa période d'essai chez le nouvel employeur, en gardant son contrat PSA, avec une convention de détachement temporaire.
- Au cas où cet essai est concluant la rupture du CDI PSA intervient avec la signature du CDI chez le nouvel employeur.
- Une allocation temporaire dégressive permet de couvrir l'écart de salaire.
- Le salarié dispose d'un droit de retour au cas où le nouvel employeur ne maintiendrait pas l'emploi après la période de subventionnement.

Pour garantir ce dispositif à Aulnay, il est nécessaire, en tout état de cause, de maintenir la production C3 jusqu'à ce que l'ensemble des entreprises candidates soient installées et que tous les salariés qui souhaitent un reclassement sur place aient pu en bénéficier.

C'est seulement à ce moment que peuvent intervenir les mobilités internes pour les salariés qui auraient fait ce choix.

Nous ne reviendrons pas ici sur les revendications portant sur les modalités de ces reclassements internes et externes. Elles ont fait l'objet d'un vote en Assemblée générale à Aulnay et d'une signature individuelle d'un grand nombre de salariés. La CGT s'y associe pleinement.

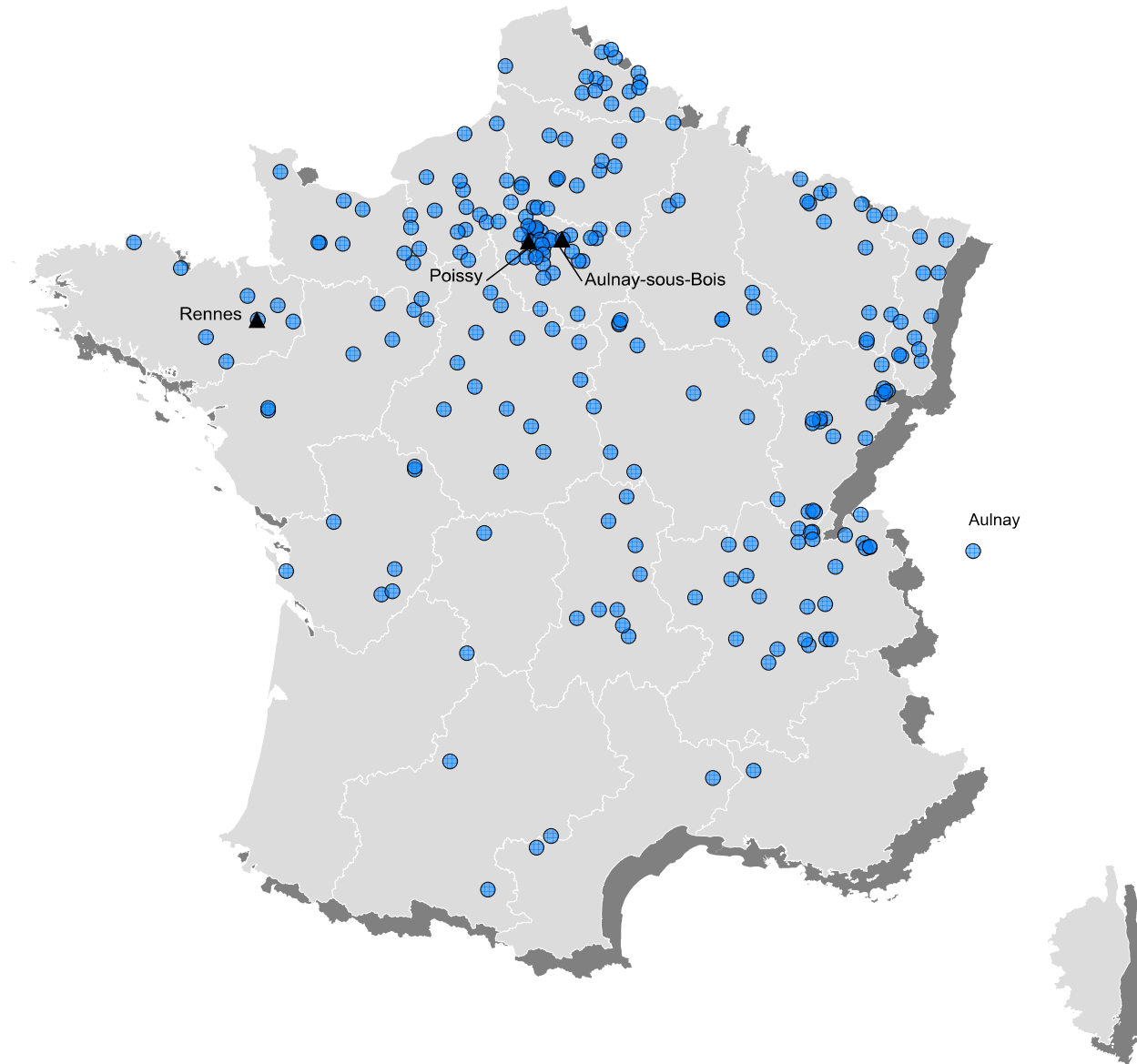
Il est aussi nécessaire de sécuriser les fins de carrières par des préretraites-pénibilité.

Par exemple, sur les sites les plus impactés d'Aulnay et de Rennes, près de 1800 salariés ont 55 ans et plus. (annexe 9 et 9 bis : pyramides des âges) La plupart d'entre eux sont sans diplôme et ont subi la pénibilité du travail qui entraîne des restrictions d'emplois et une espérance de vie réduite. Un reclassement est illusoire. Une préretraite est méritée et nécessaire. A ce jour, la proposition de la direction PSA de départ en congé de reclassement 24 ou 30 mois avant la date d'acquisition du droit à la retraite à taux plein est très insuffisante, car elle laisserait de nombreux salariés seniors sur le carreau qui se retrouveraient à terme, au RSA.

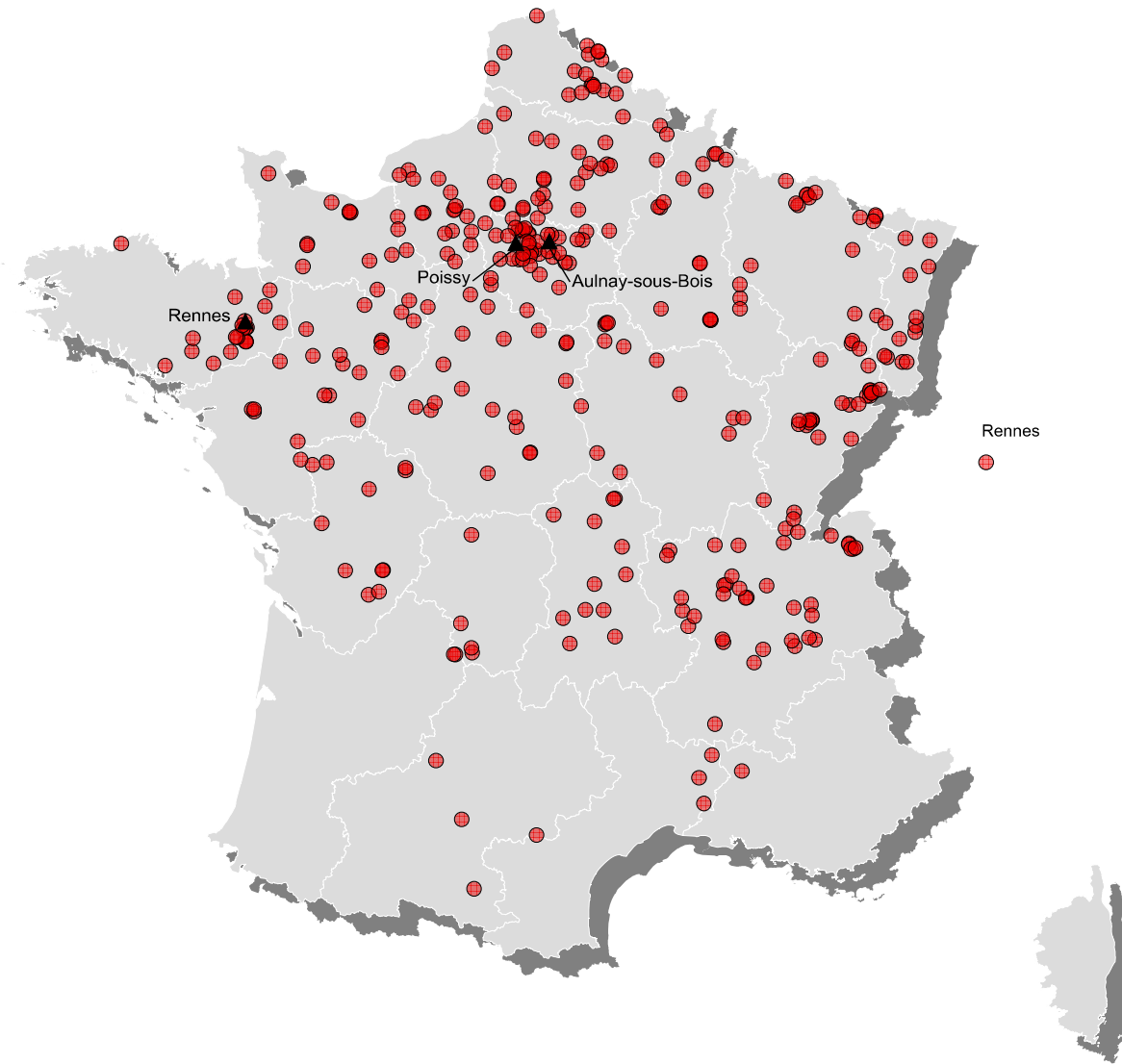
La CGT propose et revendique un système de préretraite-pénibilité à partir de 55 ans.

La CGT demande une négociation tripartite (Direction / syndicats / pouvoirs publics) pour établir les modalités de cette préretraite et son financement.

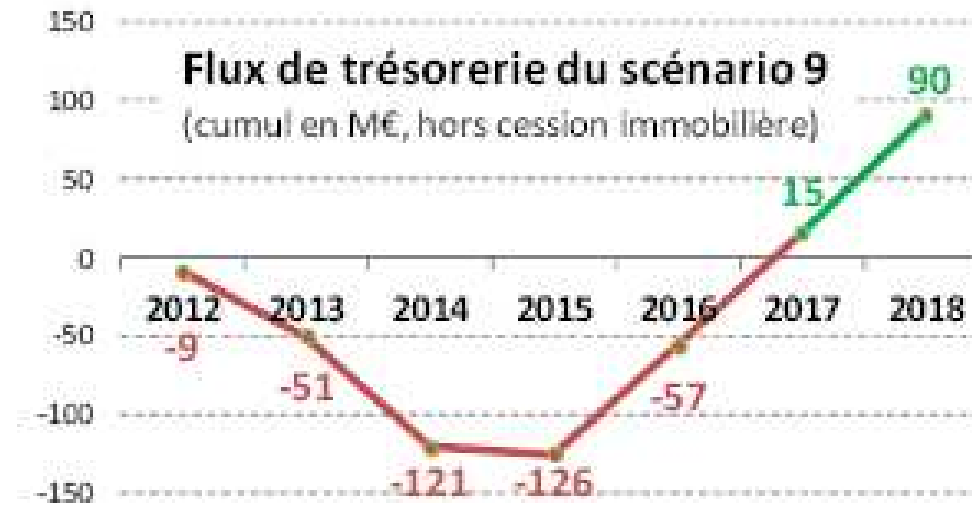
Annexe 1 : Localisation des fournisseurs français du site d'Aulnay-sous-Bois



Annexe 1 bis : Localisation des fournisseurs français du site de Rennes



Annexe 2 : Flux de trésorerie du scénario 9 (fermeture Aulnay)



Estimation SECAFI sur la base des dispositions actuelles du PSE, et hors cessions immobilières

Remarques CGT :

- 1) L'amélioration du PSE devrait amener un coût supérieur.
- 2) La Direction PSA a affirmé à plusieurs reprises que la fermeture d'Aulnay ne donnerait pas lieu à une opération immobilière et que l'incitation à de nouvelles implantations sur le site se ferait notamment par des prix de location ou de vente « dans la fourchette basse des prix du marché ». En tout état de cause ces locations ou ventes ne représenteront pas des sommes significatives avant 2016.

Annexe 3 : Document AMF sur l'Alliance PSA/GM



PEUGEOT S.A

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 234.049.344 euros
Siège social : 75, avenue de la Grande Armée – 75116 Paris
552 100 554 R.C.S. Paris

NOTE D'OPÉRATION

Mise à la disposition du public à l'occasion de l'émission et de l'admission sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris (compartiment A) d'actions nouvelles, à souscrire en numéraire, dans le cadre d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'un montant brut, prime d'émission incluse, de 999 013 088,96 euros par émission de 120 799 648 actions nouvelles au prix unitaire de 8,27 euros à raison de 16 actions nouvelles pour 31 actions existantes.

Période de souscription du 8 mars 2012 au 21 mars 2012 inclus.



Visa de l'Autorité des marchés financiers

En application des articles L. 412-1 et L. 621-8 du Code monétaire et financier et de son Règlement général et notamment de ses articles 211-1 à 216-1, l'Autorité des marchés financiers a apposé le visa n° 12-101 en date du 5 mars 2012 sur le présent prospectus.

Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa, conformément aux dispositions de l'article L. 621-8-1-I du Code monétaire et financier, a été attribué après que l'AMF a vérifié que « le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes ». Il n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des documents comptables et financiers présentés.

Aux termes d'une lettre d'engagement en date du 29 février 2012, Etablissements Peugeot Frères (« EPF ») et FFP, qui détiennent respectivement 8,17% et 22,80% du capital et 12,38% et 33,24% des droits de vote de la Société, se sont engagées irrévocablement :

- pour EPF : à exercer 6 193 893 droits préférentiels de souscription attribués au titre des actions qu'elle détient (soit un exercice de 32,40% des droits préférentiels de souscription attribués) afin de souscrire à titre irréductible 3 196 848 actions nouvelles (correspondant à un montant de souscription, prime incluse, de 26 437 932,96 euros) (EPF réalisera ainsi une opération neutre) ;

- pour FFP : à exercer 26 681 762 droits préférentiels de souscription attribués au titre des actions qu'elle détient (soit un exercice de 50% des droits préférentiels de souscription attribués) afin de souscrire à titre irréductible 13 771 232 actions nouvelles (correspondant à un montant de souscription, prime incluse, de 113 888 088,64 euros).

EPF et FFP se réservent également le droit d'acquérir et exercer des droits préférentiels de souscription et/ou de souscrire à titre réductible.

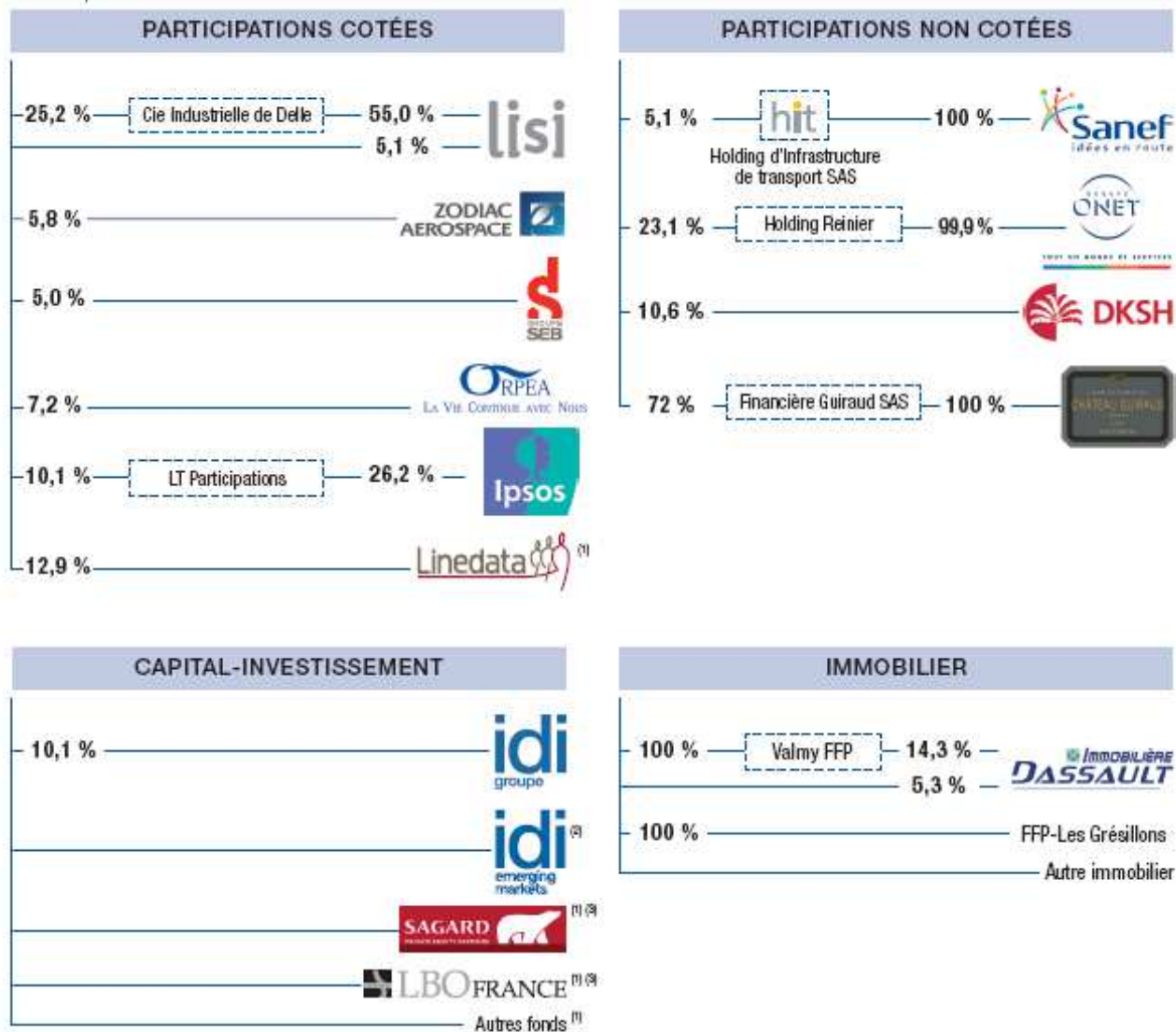
EPF et FFP céderont à General Motors l'intégralité des droits préférentiels de souscription leur ayant été attribués qu'elles n'exerceront pas, au prix de 2,05 euros par droit préférentiel de souscription, soit à la Valeur Théorique du Droit Préférentiel de Souscription.

5 Le choix des actionnaires

L'économie de l'automobile s'est globalisée en moins de 20 ans : chute du Rideau de fer, ouverture de la Chine, mondialisation des échanges commerciaux, ... Pour s'en tenir aux deux grands concurrents européens de PSA, VW et Renault, le premier a racheté SEAT dès 1986 et Škoda en 1991⁶⁴, prenant ainsi pied de façon décisive en Europe de l'Est, dès l'ouverture de celle-ci sur le monde occidental. Renault, de son côté, a investi dans le Coréen Samsung dès 1995. Il a racheté la société roumaine Dacia en 1999 et a investi lourdement en Roumanie pour développer le concept de voiture à bas coût (Dacia Logan). Enfin le même Renault a scellé en 1999 son alliance avec Nissan, créant ainsi un groupe de classe mondiale.

Dans le même temps, de 1999 à 2011, PSA a distribué des dividendes pour un montant total de 2,867 G€, tout en menant simultanément un programme de rachat d'actions pour 3,082 G€⁶⁵ qui a permis aux actionnaires historiques de remonter au capital du groupe. Toutefois, à partir de 2006, cette politique de rachat d'actions a été fortement réduite et consacrée pour l'essentiel au rachat des plans d'options, mais les dividendes sont restés élevés. A la même époque, le groupe s'est tourné plus résolument vers l'international. En 2008 et 2009, années de résultats négatifs, il n'a pas distribué de dividendes. Puis, en juin 2011, les bons résultats de l'année 2010 ont permis de reprendre la distribution de 250 M€ de dividendes, mais aussi de racheter à nouveau des actions pour 199 M€⁶⁶.

Annexes 5 : Les placements de FFP

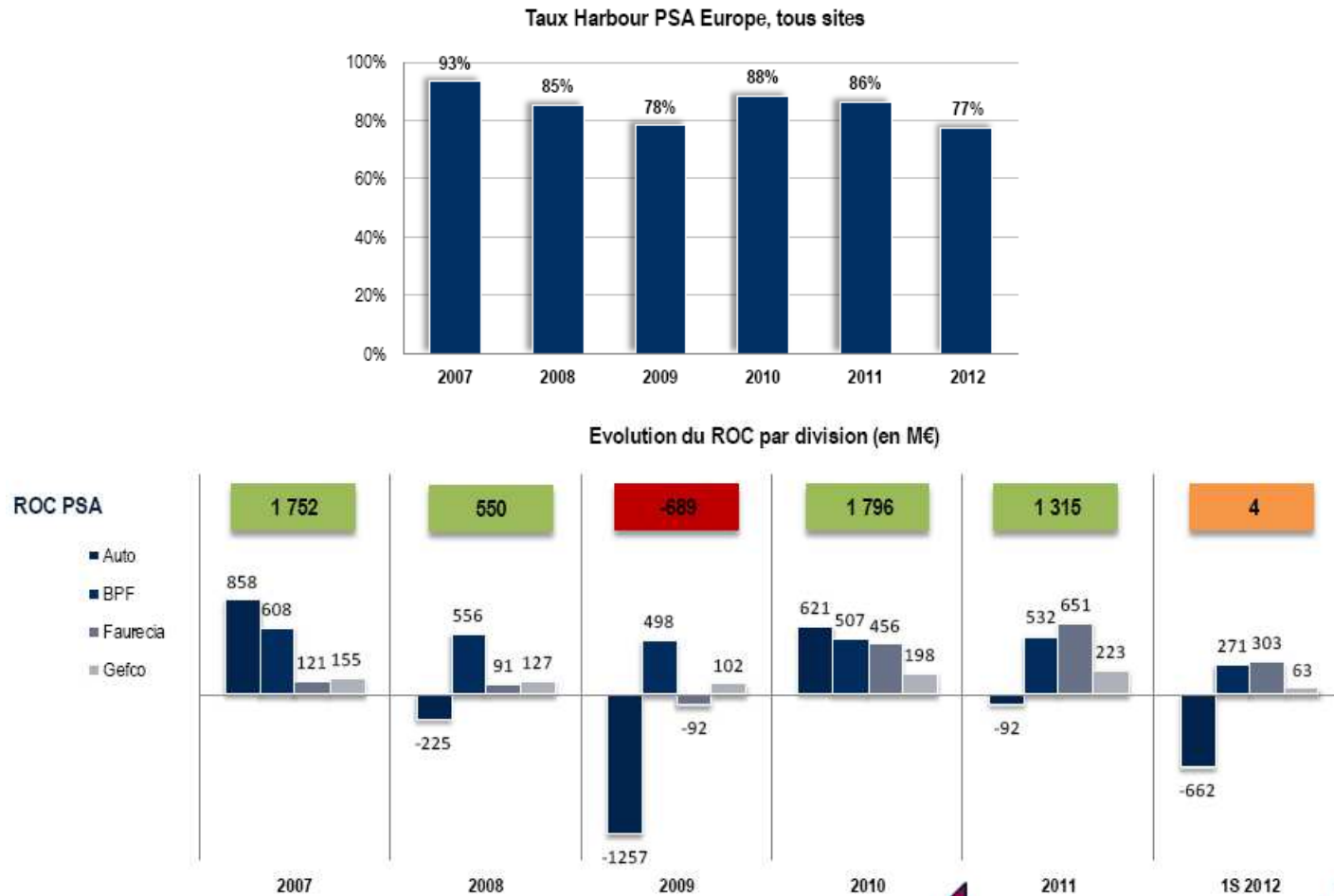


(1) Les Actifs de Diversification sont détenus par FFP Invest, filiale à 100 % de FFP (voir détails en partie 4.1) à l'exception de ceux indiqués par (1).

(2) IDI Emerging Markets est composée de deux compartiments dans lesquels FFP Invest détient des pourcentages différents.

(3) FFP a investi dans des fonds gérés par cette société de gestion.

Annexe 6 : Taux Harbour d'utilisation des usines et résultat opérationnel courant de PSA




Source : Synthèse SECAFI pages 9 et 11

La mise en parallèle des 2 graphiques montre :

- qu'il n'y a pas de lien automatique entre le taux d'utilisation et les résultats financiers.
- que le groupe PSA gagne de l'argent avec un taux Harbour de 85 %, 86 % et 88 % (années 2008, 2011, 2010).

L'exigence d'un taux de 115 % n'est donc fondée.

Annexe 7 : Le manque de rigueur du plan annoncé (Synthèse SECAFI page 44)



<p>L'imprécision du livre II a pour conséquence 2 lectures possibles du séquençage des procédures GPEC 2012 et actuelle</p>	<ul style="list-style-type: none">• 915 emplois sont en jeu• Successives alors 9 898 emplois concernés par les 2 procédures• Chevauchantes alors 8 983 emplois concernés sur les 2 procédures
<p>L'effectif cible non mentionné dans le livre II, ne rend pas compte de l'ampleur réelle des emplois à redéployer ou à supprimer</p>	<ul style="list-style-type: none">• 1610 attritions naturelles non remplacées• 489 mobilités internes au titre de la GPEC 2012 qui devraient être prises en compte
<p>Les effectifs de fin mai 2012 sur lesquels est assise la procédure d'information consultation n'ont pas été expurgés des procédures en cours et des attritions naturelles</p>	<ul style="list-style-type: none">• Au total 3014 emplois en l'état actuel de la rédaction du livre II que nous ne pouvons pas raccorder à l'une ou l'autre des 2 procédures
<p>Le LII doit apporter toutes les clarifications nécessaires préalablement à la consultation</p>	

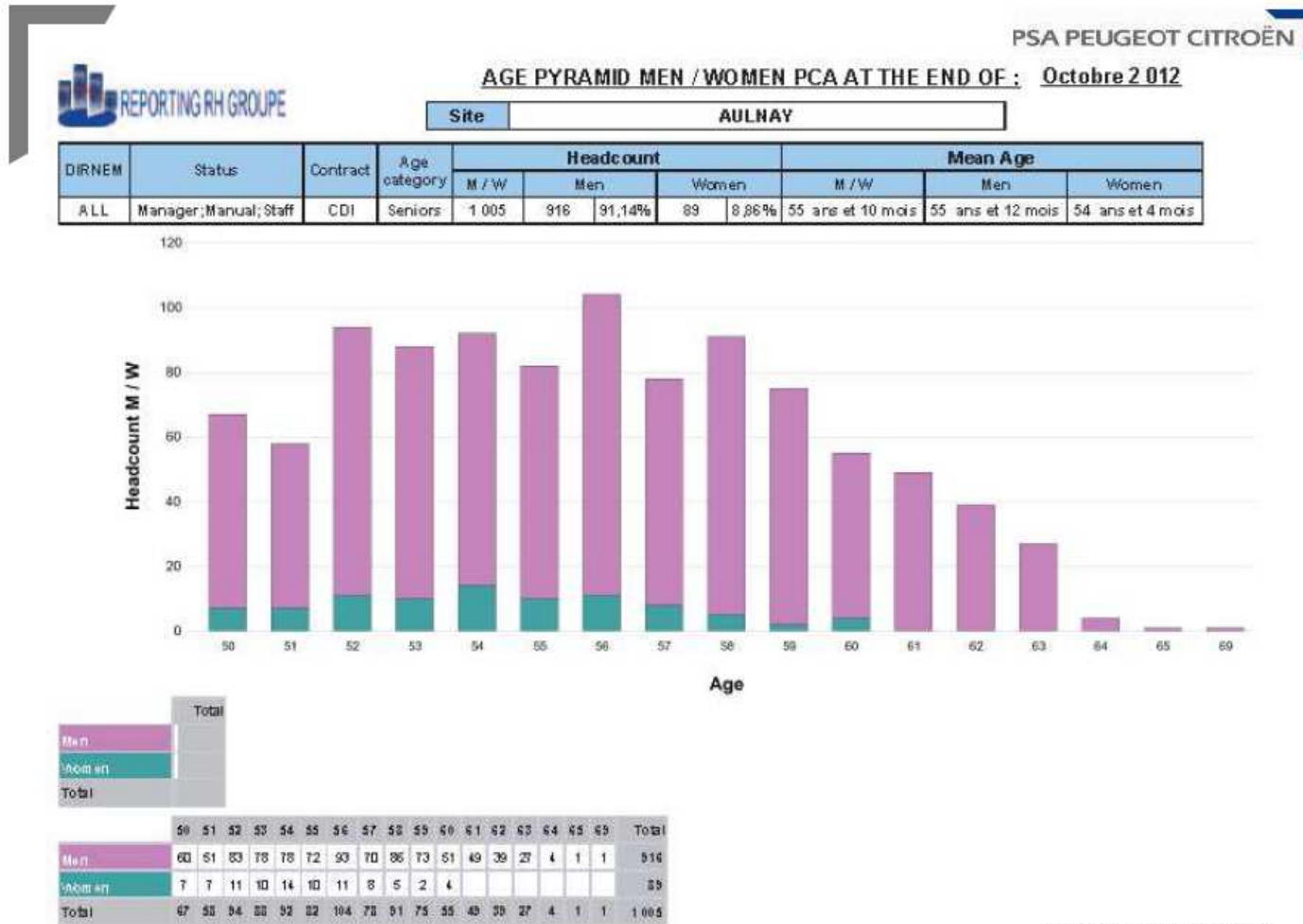
Un site de Rennes en sous-charge conjoncturelle jusqu'à fin 2016, mais qui peut être consolidé dans la période transitoire

Véhicule	Code	Segment	2009	2010	2011	2012 *	2013 **	2014 **	2015 **	Estimation Secafi		
										2016	2017	2018
Citroën C5	X7	D	80 126	79 106	65 718	39 331	37 000	25 000	22 000	15 000		
Citroën C5 (nouvelle)	X8	D								20 000	100 000	80 000
Citroën C6	X6	E	994	1 114	1 029	1 333	0	0	0			
Citroën Xsara Picasso	N68	C	5 940	0	0	0	0	0	0			
Peugeot 407	D2	D	33 175	28 896	734	0	0	0	0			
Peugeot 508	W2, W24	D	0	6 385	114 759	91 820	97 000	100 000	88 000	75 000	60 000	
Peugeot 508 (nouvelle)	W3	D								20 000	100 000	
Peugeot 607	Z8	E	433	956	0	0	0	0	0			
			120 668	116 457	182 240	132 484	134 000	125 000	110 000	110 000	180 000	180 000

* prévisions institut IHS oct-12

** prévisions livre 2 (CP09 et PMT avr-12)

Annexe 9 : Pyramide des âges Aulnay (Document PSA)



Annexe 9 bis : Pyramide des âges Rennes (Document PSA)

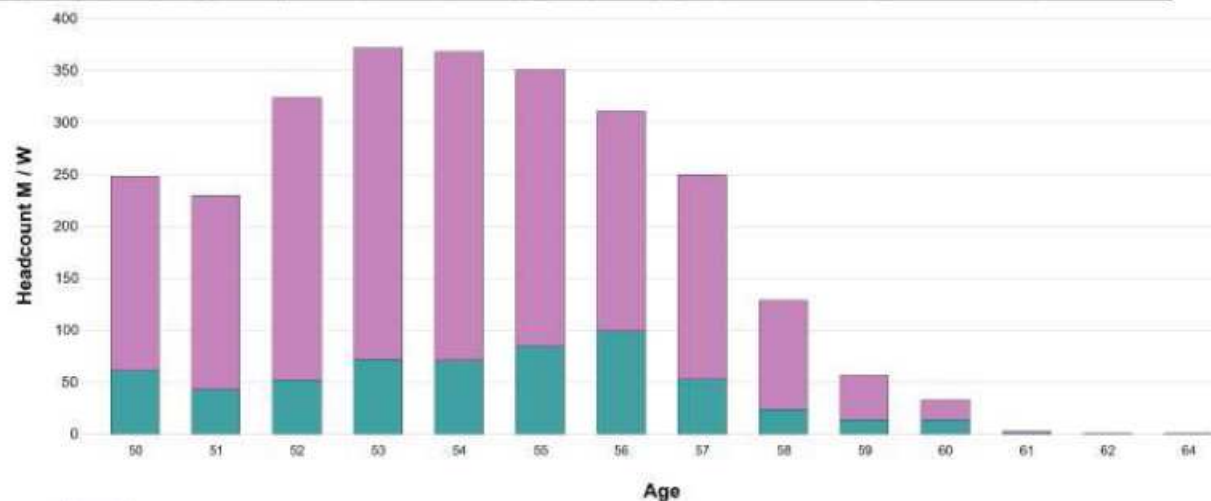


PSA PEUGEOT CITROËN

AGE PYRAMID MEN / WOMEN PCA AT THE END OF : **Octobre 2 012**

Site: **RENNES**

DIRNEM	Status	Contract	Age category	Headcount				Mean Age			
				M / W	Men	Women	M / W	Men	Women		
ALL	Manager; Manual; Staff	CDI	Seniors	2 678	2 088	77,97%	590	22,03%	54 ans et 0 mois	53 ans et 11 mois	54 ans et 3 mois



	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	64	Total
Men	187	187	212	300	297	266	212	197	105	43	19	2	1		2 088
Women	61	43	52	72	71	85	99	53	24	14	14	1		1	590
Total	248	230	264	372	368	351	311	250	129	57	33	3	1	1	2 678

DRHQ/DDRH/G EC/PER/REPG